NUMÉRO 4 - MARS 2019

LES FICHES PRATIQUES D'ATLANSUN

# L'AUTOCONSOMMATION PHOTOVOLTAÏQUE

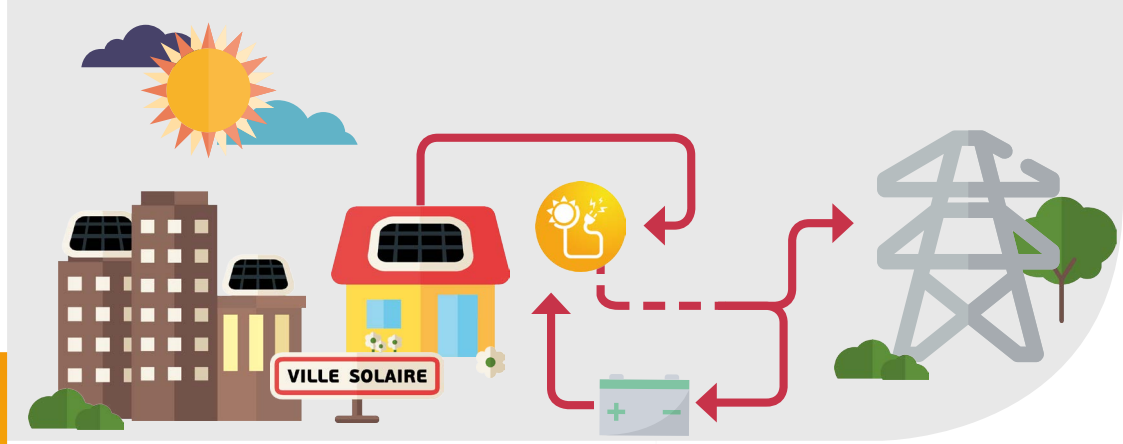


## COMMENT PRODUIRE ET CONSOMMER SON ÉLECTRICITÉ GRÂCE AU PHOTOVOLTAÏQUE ?

### DE QUOI PARLE-T-ON ?

Installer des panneaux solaires en autoconsommation **permet de produire et de consommer sa propre énergie**. L'autoconsommation peut être **photovoltaïque** *(production d'électricité)* ou **thermique** *(production d'eau chaude , chauffage...)*.
Nous parlerons ici seulement d'autoconsommation photovoltaïque

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Dans une installation photovoltaïque en autoconsommation, **l'électricité produite est consommée par le bâtiment** où les panneaux sont installés. Il est **essentiel de lier maîtrise de l'énergie et autoconsommation** pour garantir une consommation de l'électricité au moment où les panneaux produisent. **Lorsque les panneaux ne produisent plus ou pas assez, le bâtiment reste raccordé au réseau d'électricité** : **autoconsommation ne veut pas dire autonomie** ! Si l'installation produit trop, on parle alors de **surplus**. L'**électricité est alors soit injectée dans le réseau, soit stockée en batterie** pour être consommée ultérieurement.

### POURQUOI FAIRE DE L'AUTOCONSOMMATION ?

Faire de l'autoconsommation **présente de nombreux avantages**. Le premier est de **devenir propriétaire de son énergie**. Le coût étant fixe, le budget électricité est maitrisé pour la partie autoconsommée. Elle permet aussi de **réduire le montant de ses factures**, de 20 à 45% en fonction de votre consommation. L'autoconsommation photovoltaïque permet également de **limiter l'impact environnemental, en produisant une énergie renouvelable, à faible impact carbone**. De plus, elle est **adaptée à tous types de besoins**, de quelques panneaux sur maison individuelle, aux toitures solaires pour les industriels par exemple.

### QUEL EST LE BUDGET À PRÉVOIR ?

Le budget est fortement **lié à la taille de l'installation**, le coût de l'électricité produite baisse lorsque la taille de l'installation augmente. Pour une **maison individuelle**, il faut **compter entre 500€ et 560€ TTC le m2**, pour une surface comprise entre 10 et 15 m2 pour une puissance comprise entre 2 et 3 kW. Pour les **installations avec injection du surplus dans le réseau**, il faut **prévoir un contrôle de conformité de l'installation** (160€) et des **frais de mise en service** de 50€ par Enedis. Pour une **installation plus conséquente de 400m2**, le **coût sera de l'ordre de 1200 à 1400 € TTC le m2**. Si le coût de l'électricité produite est inférieur, il faudra cependant disposer d'une consommation adéquate pour garantir la rentabilité de l'investissement.

## QUELS REVENUS ET QUELLES AIDES ?

**Les économies sur la facture d'électricité sont la principale source de revenus de l'autoconsommation.** Et avec l'augmentation du coût de l'électricité proposée par les fournisseurs et la stabilité du coût de l'autoconsommation, plus le temps passe plus vous faites d'économies !

Les installations de **moins de 500 m²** qui réinjectent leurs surplus de production **peuvent être accompagnées financièrement dans le cadre du tarif d'achat**. En respectant des critères d'intégration au bâtiment et une réalisation par des entreprises qualifiées, le propriétaire peut bénéficier d'une **prime à l'investissement et d'une valorisation de l'énergie injectée sur le réseau**. Ces deux éléments dépendent de la puissance de l'installation concernée.

## AUTOCONSOMMATION, DE NOUVELLES PERSPECTIVES

« Environ 3,8 millions de foyers peuvent ainsi trouver un intérêt économique à s'équiper en panneaux photovoltaïques afin d'autoconsommer une partie de leur production. (...) le volume total à l'horizon 2035 s'élève à environ 10 GW de panneaux photovoltaïques (...)»
Bilan Prévisionnel édition 2017 – RTE France

## ZOOM SUR L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Un des enjeux majeurs de l'autoconsommation est de valoriser l'énergie produite mais qui n'est pas consomée. Une des solutions est de la proposer à des consommateurs autour du lieu de production pour créer des circuits courts de l'énergie. L'autoconsommation collective permet cela.

**En associant consommateurs et producteurs autour d'un projet de production locale, l'autoconsommation collective facilite l'intégration des énergies renouvelables dans les territoires.** En regroupant différents consommateurs, le producteur peut ainsi valoriser directement l'énergie qu'il ne consomme pas. Les consommateurs pourront, quant à eux, bénéficier des avantages de l'électricité photovoltaïque même s'ils ne peuvent pas en installer à titre individuel *(locataire, mauvaise exposition, capacité d'investissement limitée, etc.)*

**Faire ensemble ce qui n'est pas possible individuellement, en ancrant le solaire au cœur de nos territoires !**

*Siège du groupe Avril : une centrale en autoconsommation à Bruz (56)*

### En savoir plus :

- www.ademe.fr/autoconsommation-individuelle
- www.enerplan.asso.fr/autoconsommation
- www.insunwetrust.solar/blog/conso/autoconsommation-ou-vente-electricite/
- Fiche Référence Atlansun - Siège du groupe Avril : une centrale photovoltaïque en autoconsommation